

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000561 – MDE 21/024/00

Action complémentaire sur l'AU 245/00 (MDE 21/021/00 du 17 août 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / DÉTENTION NON RECONNUE / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

AUTORITÉ PALESTINIENNE Nayef Hamadneh, étudiant
 Iyad Hamadneh
 Hani Rawabjeh
 Ala Shuli
 Fallah Taher Nada, 45 ans
 Ala Rimawi
 Maher Awdeh, commerçant
 Wajih Ahmad Arman

Londres, le 31 août 2000

Wajid Ahmad Arman a été libéré sans inculpation le 22 août. Les sept autres hommes dont le nom figure ci-dessus sont toujours en détention.

Iyad Hamadneh, Hani Rawabjeh et Ala Shuli seraient détenus au secret à Baytunia, dans le centre de détention des services de sécurité préventive (*Al Amn Al Wiqai*).

Fallah Taher Nada, Ala Rimawi et Maher Awdeh sont détenus dans la prison de Junayd. Selon les informations reçues, ils auraient cessé d'être interrogés le 18 août. Ils ont été autorisés à consulter un avocat le surlendemain. Le 26 août, leurs proches ont tenté de leur rendre visite, mais seuls les enfants de moins de dix ans ont été autorisés à les voir.

Wajih Ahmad Arman et les sept autres hommes sont au nombre de la dizaine d'Islamistes arrêtés en Cisjordanie à la mi-juillet. Certains de ces Islamistes auraient été malmenés au moment de leur interpellation et auraient subi des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur détention.

Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de Wajih Ahmad Arman. Veuillez continuer à envoyer des appels en faveur des sept hommes qui ont été maintenus en détention.

ACTION RECOMMANDÉE : lettre par avion / aérogramme / télégramme / fax (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– cherchez à obtenir l'assurance que Nayef Hamadneh, Iyad Hamadneh, Hani Rawabjeh et Ala Shuli ne seront pas soumis à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements durant leur détention ;

– demandez instamment aux autorités de libérer immédiatement les sept hommes maintenus en détention ou de les inculper dans les plus brefs délais d'infractions prévues par la loi et de les juger dans le respect des normes internationales d'équité ;

– engagez les autorités à autoriser immédiatement ces hommes à voir leurs proches et à consulter un avocat ;

– demandez instamment que tous les services de sécurité palestiniens cessent de recourir aux détentions au secret.

APPELS À :

Remarque : trois des numéros de fax fournis ci-dessous sont des numéros de téléphone, si bien que l'obtention de ces lignes peut s'avérer difficile.

Président de l'Autorité palestinienne :

President Yasser Arafat
Palestinian Authority
Office of the President
The Beach Forum, Gaza City
Autorité palestinienne

Télégrammes : President Arafat, Gaza, Autorité palestinienne

Fax : 972 7 282 2365 (si un correspondant vous répond, demandez la tonalité du fax)

Formule d'appel : *Dear President Arafat, / Monsieur le Président* de l'Autorité palestinienne,

Responsable des Services de sécurité préventive palestiniens en Cisjordanie :

Colonel Jibril al-Rajub
Head of the Preventive Security Service (West Bank)
Jericho, Autorité palestinienne

Télégrammes : Colonel al-Rajub, Jericho, Autorité palestinienne

Fax : 972 2 290 1801 (si un correspondant vous répond, demandez à envoyer un fax)

Formule d'appel : *Dear Colonel al-Rajub, / Colonel*, (si c'est une femme qui écrit) **ou** *Mon Colonel*, (si c'est un homme qui écrit)

Directeur de centres d'interrogatoires en Cisjordanie :

Zakaria Musleh
Director of Interrogation Centres in the West Bank
Preventive Security Service Detention Centre
Baytunia
Autorité palestinienne

Fax : 972 2 290 1801 (si un correspondant vous répond, demandez à envoyer un fax)

Formule d'appel : *Dear M. Musleh, / M. le Directeur*,

COPIES À :

Président du Comité des droits humains du Conseil législatif palestinien :

Qadura Fares
Chairman of the Human Rights and Monitoring Committee
Palestinian Legislative Council
PO Box 1930, Ramallah
Autorité palestinienne

Formule d'appel : *Dear Mr Fares, / Monsieur le Président*,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Autorité palestinienne dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 12 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*